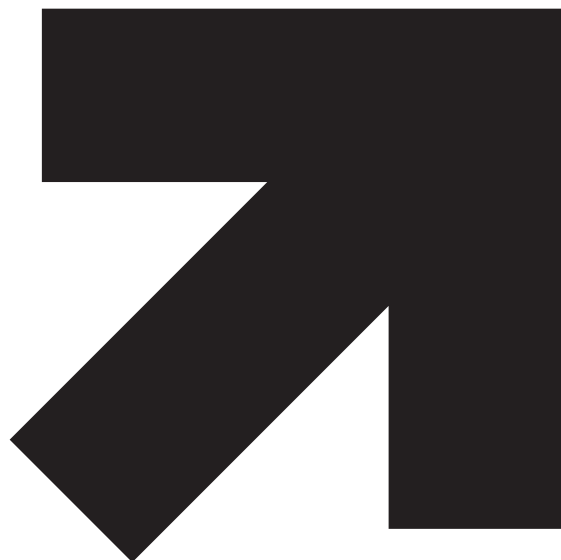


# TREMPLIN MUSIQUES DE RUES



## CONDITIONS DE CANDIDATURE

Ce tremplin a pour ambition de promouvoir les nouvelles expressions musicales faites pour la rue et s'adresse à toute formation d'au moins 3 membres, pouvant se produire en concert sans recours à une sonorisation, en conditions statiques et déambulatoires.

### > PREMIÈRE PHASE DE SÉLECTION

Chaque groupe candidat devra faire parvenir à l'organisation un enregistrement d'au moins quatre morceaux dont deux compositions originales, une bio ainsi qu'une photo et si possible un document vidéo.

### > DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS :

3 juin 2008 (cachet de la poste faisant foi)  
Un jury, constitué de musiciens, journalistes et organisateurs de spectacle, sélectionnera 5 groupes qui participeront à la sélection finale en live lors du festival Musiques de Rues 2008 à Besançon.

### > SÉLECTION FINALE SAMEDI 04 & DIMANCHE 05 OCTOBRE 2008

Les groupes retenus pour la sélection finale devront se départager lors de deux prestations au cours du festival Musiques de Rues : l'une sous une forme statique, l'autre en déambulation lors de la parade. Ces différents passages permettront au jury d'apprécier les candidats en situation face à un public. La proclamation des résultats du tremplin aura lieu dimanche 05 octobre à l'issue de la parade de clôture du festival.

## POUR SA TROISIÈME ÉDITION,

Musiques de Rues continue de valoriser les formations régionales et propose aux festivaliers une scène « Découvertes ». À l'issue d'une première sélection, cinq formations se produiront pendant le festival et participeront notamment à la Grande Parade dominicale. L'accent sera porté principalement sur l'originalité des compositions, la « tenue » de rue et le rapport au public. Le jury, présidé par le tromboniste Glenn Ferris et composé des partenaires et professionnels du spectacle, récompensera la meilleure performance et attribuera un prix d'une valeur de 3000 euros.

## PRIX ET DOTATION

3000 € et une invitation à la prochaine édition.

## CONDITION GÉNÉRALES D'ACCUEIL DES GROUPES SÉLECTIONNÉS

Musiques de Rues prend en charge les repas, hébergements (nuitée du 04/10/2008) ainsi qu'un défraiement forfaitaire de 500 €.

Dossier de candidature à adresser  
avant le 3 juin 2008 à l'adresse suivante :  
Musiques de Rues / Tremplin  
10 avenue de Chardonnet / 25 000 BESANCON  
Renseignements : Philippe Angelot  
ange@musiquesderues.com / 03 81 50 00 10

**MUSIQUES  
DE RUES** BESANCON  
DU 2 AU 5  
OCTOBRE 08  
NOUVEAU TERRITOIRE DES ARTS SONORES  
[WWW.MUSIQUESDERUES.COM](http://WWW.MUSIQUESDERUES.COM)

